

Réf. OAI : Activ/Assurances/D1 résumé introductif contrat cadre oai 20170727

Luxembourg, le 27 juillet 2017

Objet: **Assurance professionnelle obligatoire des membres OAI – résumé introductif**

Chère / cher membre,

Découvrez les avancées initiées par l'OAI en matière d'assurances !

Suite à l'appel d'offres lancé en 2016, l'OAI met en place un **nouveau contrat cadre assurance OAI**, signé avec SMA et HDI Global par le biais de notre courtier Allia Luxembourg.

Pour découvrir ce nouveau service de l'OAI, nous vous recommandons vivement de lire le courrier explicatif détaillé en annexe qui résume de manière intelligible cette thématique revêtant un caractère important.

Le dossier complet est disponible dans l'espace membres du site www.oai.lu à la [rubrique « assurances »](#).

Les **avancées principales** de ce nouveau contrat sont les suivantes :

1. Economie pour les membres OAI
2. Meilleure couverture répondant à 100% aux exigences légales
3. Système OAI non obligatoire, homogène et mis à jour de manière régulière
4. Impact positif déjà à ce stade sur les conditions des autres assureurs, Foyer, LaLux,...

Communication régulière en matière d'assurances avec les membres OAI

Les **membres OAI seront informés** par plusieurs moyens :

1. Une **séance d'information annuelle « contrat cadre assurance OAI »**
La première aura lieu **lundi 2 octobre 2017 de 16h à 18h au siège de l'OAI (cf. annexe)**.
Inscrivez-vous sur le site www.oai.lu à la [rubrique « inscriptions aux activités oai »](#) !
2. **Suivi de vos retours d'expériences**
Merci **d'adresser vos remarques ou suggestions à Allia Luxembourg** (oai@allia.lu), courtier de l'OAI, copie à oai@oai.lu
3. Une « **Foire aux Questions (FAQ)** », gérée par Allia Luxembourg, sera mise en place dans l'espace membres du site www.oai.lu à la [rubrique « assurances »](#).
4. Publication par Allia Luxembourg **d'une rubrique « assurances, jurisprudence »** dans notre newsletter/bulletin.
5. « **Bauschädenforum OAI** » **bisannuel**
Documentation de la dernière édition du 29 mai 2017 dans l'espace membres du site www.oai.lu à la [rubrique « séance d'information \(documentation\) »](#).

Dans l'espoir que la présente démarche puisse vous aider dans votre pratique quotidienne, nous vous prions d'agréer, chère / cher membre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Conseil de l'Ordre

Pierre HURT
Directeur



1/1